



P R O D U I T S

GESTION QUANTITATIVE
LA GESTION À CLIQUETS ET
L'ASSURANCE DE PORTEFEUILLE

Spécialisée dans l'assurance de portefeuille, Dynagest est considérée en Suisse comme un acteur majeur dans l'application et le développement de la gestion à cliquets. Engagée depuis plus de vingt ans dans la mise en œuvre de cette approche, elle a su en explorer les potentialités, contribuant activement à l'élargissement et à l'approfondissement de cette technique. Cet engagement permet aujourd'hui à Dynagest d'être au bénéfice d'une compétence exclusive en la matière.

- Les points forts de Dynagest**
- ◆ en matière d'assurance de portefeuille, compétences à développer de nouveaux produits et de nouvelles applications
 - ◆ expérience unique en Suisse dans le domaine du cliquet
 - ◆ intégration de l'assurance de portefeuille dans la gestion quantitative indicielle, semi-active ou active*
 - ◆ aptitude à la mise en œuvre de collaborations de qualité
 - ◆ historiques de performances accumulées
 - ◆ "reporting" institutionnel.

* Consulter la fiche "La gestion obligataire indicielle et semi-active".

- Les mises en œuvre des techniques de gestion**
- ◆ gestion directe de positions longues
 - ◆ assurance de positions longues existantes ("overlay"), marchés d'actions et devises.

- Les champs d'application**
- ◆ marchés des actions
 - ◆ marchés obligataires
 - ◆ devises
 - ◆ métaux précieux.

- Les frais** Les commissions de gestion facturées par Dynagest varient de 0,08% à 1%, selon la complexité du produit et le montant géré. Une tarification par tranche est privilégiée.

- Les objectifs à moyen et long terme** Pour répondre aux exigences de renouvellement mises quotidiennement en évidence par la pratique, Dynagest poursuit l'exploration des possibilités offertes par les techniques d'assurance de portefeuille. Les principes de recherche qu'elle a retenus sont les suivants:
- ◆ contribuer activement à l'évolution des techniques de gestion en matière d'assurance de portefeuille
 - ◆ poursuivre le développement de synergies avec d'autres techniques de gestion quantitative*
 - ◆ créer de nouveaux produits.

* Consulter les fiches "La gestion obligataire indicielle et semi-active" et "La gestion à cliquets appliquée au «currency overlay»".

- Les points forts de la gestion à cliquets**
- ◆ gérer systématiquement l'exposition à la baisse et à la hausse
 - ◆ offrir de manière permanente une protection du capital initial et des profits accumulés
 - ◆ tirer parti, autant que possible, de la hausse de l'actif sous-jacent en fonction de l'exposition initiale
 - ◆ contrôler le risque du sous-jacent
 - ◆ contribuer à la croissance du patrimoine à long terme grâce au caractère systématique de la gestion.

- Les fonds gérés et conseillés par Dynagest**
- Au 31 janvier 2016, la gestion à cliquets et l'assurance de portefeuille étaient appliquées par Dynagest aux produits suivants:
- ◆ BCV Dynamic Fund – BCV Dynagest International Bond Expo (CHF), Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
 - ◆ BCV Dynamic Fund – BCV Dynagest World Expobond (EUR), Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
 - ◆ BCV Dynamic Fund – BCV Dynagest World Expoequity REP, en EUR et en CHF, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
 - ◆ DMC Fund – Dynagest Expo Bonds Europe «DF», en EUR et en CHF, (couvert), Units R, Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) SA, Luxembourg
 - ◆ DMC Fund – Dynagest Expo Bonds USD «DF», en USD et en CHF, (couvert), Units R, Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) SA, Luxembourg
 - ◆ DMC Fund – Dynagest Expo Bonds Euro «MAS» (EUR), Units R et Units I, Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) SA, Luxembourg
 - ◆ DMC Fund – Dynagest Expo Bonds USD «MAS» (USD), Units R et Units I, Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) SA, Luxembourg.

- Les mandats**
- Dynagest gère ou conseille des mandats en direct pour le compte de différents clients institutionnels, notamment dans le domaine du "currency overlay" et de l'"equity overlay". La relation de gré à gré qui caractérise le mandat direct permet en particulier un paramétrage flexible et évolutif des principes d'assurance de portefeuille adapté aux besoins spécifiques des investisseurs.
-

**La gestion à cliquets,
une approche
de l'assurance de portefeuille**

La gestion à cliquets ou «Time Invariance Portfolio Protection» (TIPP) est une technique de couverture du risque. Dans sa version stricte, elle propose une gestion systématique de l'exposition permettant de protéger un plancher d'investissement ajustable à la hausse. Elle offre ainsi la possibilité de participer au potentiel d'appréciation d'un actif – un actif risqué – tout en assurant en permanence une part significative et prédéterminée de l'investissement.

Elle intègre une utilisation des produits dérivés particulièrement intéressante: l'implémentation, la gestion et le contrôle d'une exposition sur un actif sous-jacent donné selon des règles précises et prédéfinies. Deux principes président à la mise en œuvre de la gestion à cliquets:

- ◆ un principe de finance: l'assurance de portefeuille à proportion constante (Constant Proportion Portfolio Insurance (CPPI)), soit une technique de gestion systématique de l'exposition qui permet de protéger un plancher d'investissement donné;
- ◆ un principe de mécanique: le cliquet qui introduit une protection graduelle des profits accumulés en cas de hausse.

Comme pour d'autres techniques de couverture, le coût de la protection dépend principalement de la volatilité du sous-jacent et de la rémunération de l'actif hors risque.

**La gestion à cliquets,
de la pure protection
à une vraie asymétrie**

Dans la version stricte de la gestion à cliquets, la défense impérative d'un plancher d'investissement peut engendrer un coût de protection important, notamment en cas de mouvements très erratiques du sous-jacent et d'une rémunération hors risque peu élevée. Parmi les approches permettant de réduire ce coût, Dynagest met en œuvre plusieurs variantes dont:

- ◆ le maintien d'un niveau d'exposition minimale dans l'actif risqué sous-jacent en cas de baisse de ce dernier, ce qui implique que le plancher peut être temporairement «cassé»;
- ◆ les reprises d'exposition dans l'actif risqué sous-jacent, sur la base d'un budget de risque annuel supplémentaire. Ces reprises qui s'effectuent par abaissement du plancher sont envisagées soit à fréquence fixe, soit de manière conditionnelle sur la base de l'actif risqué sous-jacent, soit encore de manière discrétionnaire;
- ◆ l'imputation de frais de gestion au plancher afin que ces derniers n'affectent pas la gestion de l'exposition.

Toutes ces approches qu'elles soient mises en œuvre de manière individuelle ou sur un mode combiné, contribuent à préserver davantage la participation au potentiel de hausse du sous-jacent. L'objectif passe ainsi de la protection d'un plancher d'investissement absolu, ajustable uniquement à la hausse, à la génération d'investissements caractérisés par des profils de rendement véritablement asymétriques.

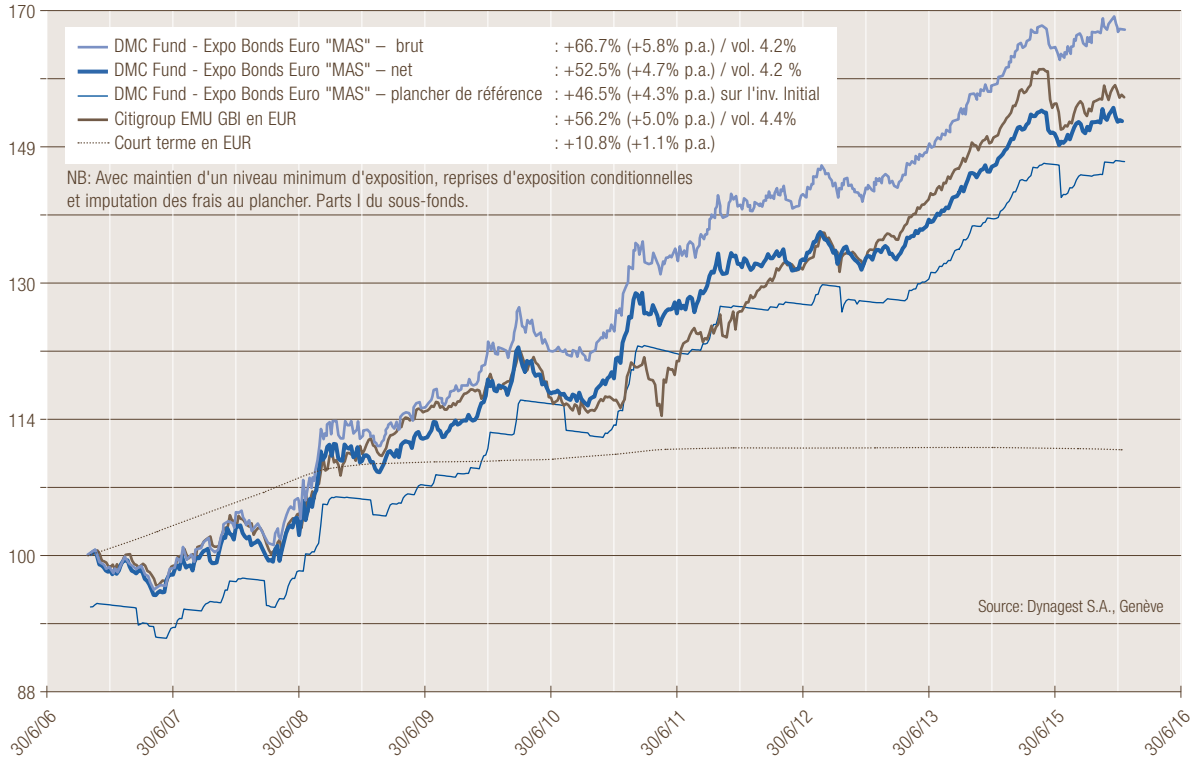
Une meilleure participation à la hausse permet en outre des relèvements plus importants du plancher – un plancher de référence dans ces approches – autour duquel s'articule la gestion. La diminution du coût de protection ne s'accompagne ainsi pas nécessairement d'une protection moindre, du moins à terme.

Les articles de fond produits par Dynagest*

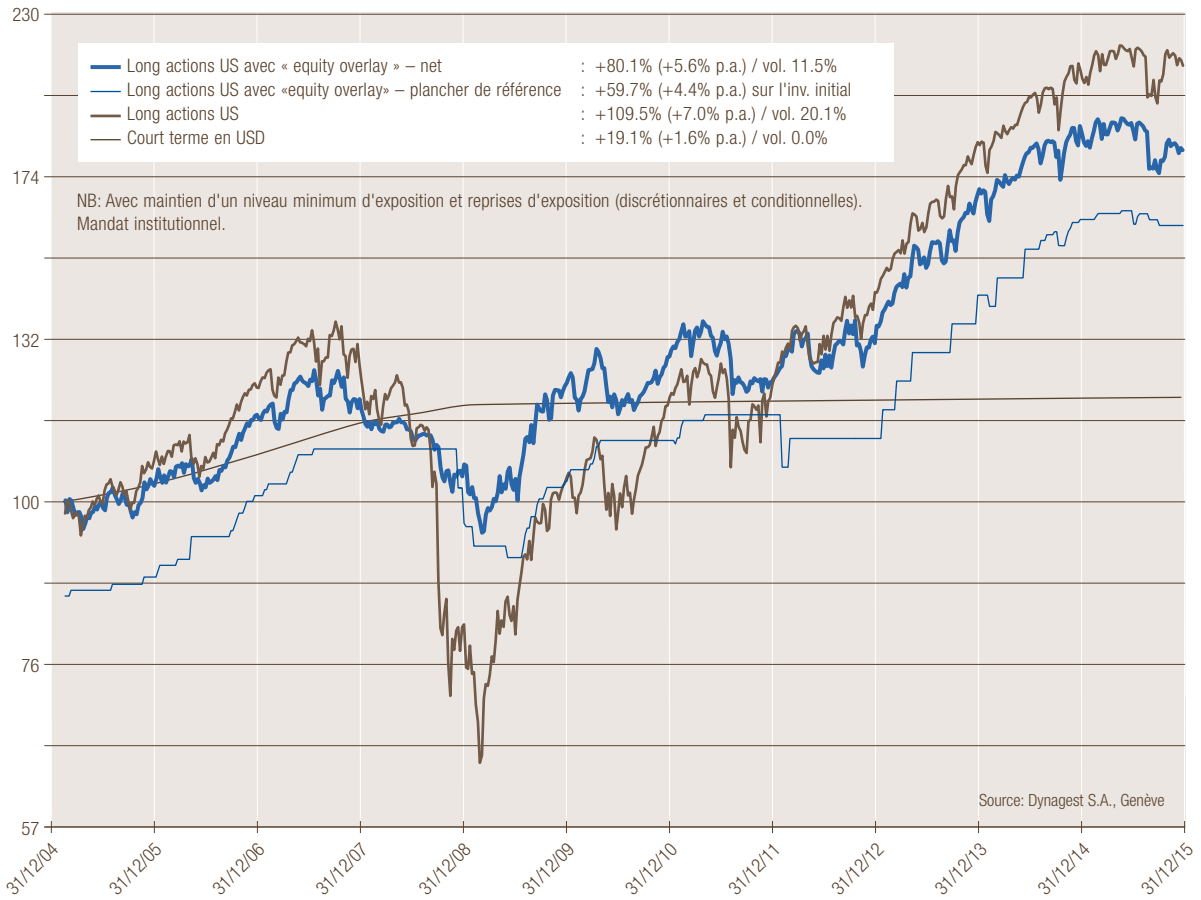
- ◆ "Currency overlay" obligataire: la preuve par le cliquet
- ◆ La gestion à cliquets appliquée au secteur des obligations/Dynamic Ratchet: Anwendung in der Anleihenverwaltung
- ◆ La gestion à cliquets: de la pure protection à une vraie asymétrie
- ◆ La pertinence du cliquet appliqué aux obligations
- ◆ Ratchet Management: Experience and practical application. Rigorous and systematic management
- ◆ Systematic exposure management. «Dynamic ratchet» management
- ◆ Caisses de pension: la valeur de l'equity overlay
- ◆ From pure protection to real asymmetric profiles
- ◆ 2013 confirme les atouts de l'"equity overlay"
- ◆ Cliquet obligataire: près de 15 ans de performance
- ◆ Pourquoi intégrer un "equity overlay" systématique?

*Disponibles auprès de Dynagest SA ou sur le site internet www.dynagest.ch

La gestion à cliquets appliquée aux obligations en Euro de première qualité à long terme, novembre 2006 – décembre 2015 (gestion effective)



La gestion à cliquets appliquée au marché des actions US, février 2005 – décembre 2015 (gestion effective)



Les informations contenues dans cette fiche sont valables au 31 janvier 2016.

DYNAGEST SA QUAI DE LA POSTE 12 1204 GENÈVE TÉL 022 593 55 55 FAX 022 593 55 50 MAIL@DYNAGEST.CH WWW.DYNAGEST.CH